



DÉBATS DU SÉNAT

1^{re} SESSION • 41^e LÉGISLATURE • VOLUME 148 • NUMÉRO 136

LES RESSOURCES HUMAINES ET LE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

L'intérêt sur les prêts fédéraux aux étudiants

Question de

l'honorable Claudette Tardif

Le mardi 12 février 2013

LE SÉNAT

Le mardi 12 février 2013

[Traduction]

LES RESSOURCES HUMAINES ET LE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

L'INTÉRÊT SUR LES PRÊTS FÉDÉRAUX AUX ÉTUDIANTS

L'honorable Claudette Tardif (leader adjoint de l'opposition) : Honorables sénateurs, ma question s'adresse à madame le leader du gouvernement au Sénat et porte sur un point soulevé la semaine dernière par la sénatrice Callbeck à propos du chômage chez les jeunes. La sénatrice Callbeck a signalé que le taux de chômage chez les jeunes Canadiens est à peu près le double de celui de la population en général. J'ajoute à cela que le Canada n'a pas récupéré les 214 000 emplois que les jeunes Canadiens ont perdus depuis 2008.

Cette question touche tout le monde. Ce sont les jeunes d'aujourd'hui qui paieront pour le système de santé et qui achèteront demain les maisons des baby-boomers, mais ces jeunes ne peuvent même pas envisager d'acheter une maison et de fonder une famille s'ils ne trouvent pas un bon emploi et s'ils ne réussissent pas à rembourser leur dette d'études. En moyenne, la dette des diplômés universitaires s'élève à 27 000 \$. Selon le taux d'intérêt actuel pour les prêts aux étudiants, il faudrait payer l'importante somme de 530 \$ par mois pour rembourser cette dette en cinq ans.

Madame le leader, pour alléger la dette des jeunes diplômés canadiens, pourquoi ne pas éliminer, comme l'ont fait certaines provinces, l'intérêt sur les prêts d'études fédéraux?

L'honorable Marjory LeBreton (leader du gouvernement) : Je remercie la sénatrice de sa question. Comme je l'ai dit la semaine dernière dans la réponse que j'ai donnée à la sénatrice Callbeck, le gouvernement soutient beaucoup les jeunes canadiens depuis 2006. Il le fait notamment en aidant les jeunes chômeurs Canadiens à trouver un emploi rémunérateur.

En 2011-2012, la Stratégie emploi jeunesse a permis à 50 000 jeunes de recevoir de la formation; grâce à nous, 36 000 emplois de plus sont offerts chaque année aux jeunes, de façon permanente, dans le cadre du programme Emplois d'été Canada; nous avons soutenu la Fondation canadienne des jeunes entrepreneurs; le programme Objectif carrière, dont bénéficient

environ 3 000 personnes par année, aide les employeurs à offrir aux nouveaux diplômés des stages qui leur donnent une précieuse expérience de travail; le programme Passeport pour ma réussite, qui aide les jeunes vulnérables à faire des études postsecondaires, soutiendra 10 000 jeunes de plus; la subvention aux apprentis, l'une de nos mesures, a aidé 283 000 jeunes; le programme Connexion compétences, qui aide des jeunes à acquérir des compétences, a aidé plus de 17 000 jeunes; bien entendu, en 2011-2012, le Programme canadien de bourses aux étudiants a aidé plus de 320 000 jeunes — soit 185 000 de plus que lorsque le gouvernement précédent était au pouvoir — à obtenir un prêt qui leur permettra de faire des études postsecondaires. Malheureusement, les collègues de la sénatrice n'ont pas appuyé la plupart de ces importantes mesures à l'autre endroit.

La sénatrice Tardif : Madame le leader, je vous remercie de m'avoir énuméré les programmes de lutte contre le chômage chez les jeunes et les programmes pour les jeunes dans lesquels le gouvernement a investi. J'ai cette liste devant moi. J'ai lu les *Débats du Sénat*. Toutefois, cela ne répond pas à la question que j'ai posée sur l'élimination de l'intérêt sur les prêts aux étudiants. C'est une mesure qui a été prise par des provinces comme l'Île-du-Prince-Édouard et Terre-Neuve-et-Labrador et qui fait l'objet d'un large consensus au sein du système d'éducation postsecondaire.

Pourquoi le gouvernement ne prend-il pas des mesures réelles et concrètes quand beaucoup de jeunes Canadiens ont de lourdes dettes étudiantes et de faibles perspectives d'emploi? Étant donné la situation économique des jeunes Canadiens, le gouvernement ne devrait-il pas au moins envisager une telle mesure, qui aurait des répercussions vastes et réelles?

La sénatrice LeBreton : En ce qui concerne les fonctions des diverses administrations provinciales et territoriales dans ce secteur, il est important de souligner que nous avons augmenté de 40 p. 100 le Transfert canadien en matière de programmes sociaux, ce qui représente une somme de 800 millions de dollars par année. Nous avons augmenté considérablement les fonds versés aux provinces.

La sénatrice signale que certaines provinces ont mis en place leurs propres politiques, mais cela ne change pas le fait que le gouvernement a augmenté de 40 p. 100, ou de 800 millions de dollars par année, les transferts aux provinces.